

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

Dossier : week-end autour de la Grande Guerre

- **Dossier**
Week-end autour de la Grande Guerre 2/3
- **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
Modification et révision 6
- **La page des enfants**
Ces devoirs qui font des histoires à la maison 8/9
- **Environnement** 11
- **La page des artisans/commerçants** 10



Rejoignez la page
Facebook de **Bouloc**

A partir de ce numéro, et par souci d'économie, les publications municipales ne sont plus envoyées par voie postale mais sont désormais distribuées par des agents municipaux. N'hésitez pas à nous signaler tout changement d'adresse à la Mairie, par téléphone ou par mail communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr



Les vœux du Maire

Madame, Monsieur, Chers enfants,

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal à vous adresser à chacune et à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2015. Que dans chacun de vos foyers, cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé. Collectivement, je souhaite que cette année nous apporte l'énergie afin d'inscrire Bouloc dans un avenir dynamique et solidaire.

Que les actions du conseil municipal puissent faire écho à vos attentes et à vos aspirations.

C'est pourquoi au cours de l'année 2015, nous commencerons ensemble l'ébauche des contours de Bouloc 2030.

Nous savons que les contraintes sont et seront nombreuses mais nous devons faire face avec réalisme à ces difficultés. Notre travail collaboratif devra les dépasser pour continuer à perpétuer un vivre ensemble porteur des valeurs de solidarité, de respect, en impulsant un élan pour maintenir des services publics de qualité.

Permettez-moi en cet instant de saluer et de remercier l'ensemble des agents de la commune et de la communauté des communes qui œuvrent au quotidien auprès de vous, auprès de nous. Sans eux, le service rendu n'aurait pas cette haute efficacité.

Engageons avec enthousiasme et énergie cette nouvelle année 2015 que je souhaite riche en rencontres, en échanges, en débats, en actions, en animations et en créativité.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Bien Cordialement



Ghislaine CABESSUT
Maire de Bouloc
Conseillère Générale du canton de Fronton

**JE SUIS
CHARLIE**



08-01-2015



Retour sur un week-end autour de la Grande Guerre

Dossier

Par la programmation de l'inauguration du nouveau Monument aux Morts en même temps que la cérémonie commémorative des 100 ans du début de la Grande Guerre, le dimanche 9 novembre 2014 fut un temps fort exceptionnel en cette année du centenaire.



Parmi les personnalités présentes : Thierry Bonnier, sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Garonne, Françoise Imbert, Députée de la circonscription, Denis Parise, Conseiller Régional, Ghislaine Cabessut, Conseillère Générale et Maire de Bouloc, Philippe Petit, Président de la Communauté de Communes du Frontonnais et Guy Darmanin, Président Départemental des associations d'ancien combattants (UFAC), vice-président de l'ONAC et Président National de la FNACA.



De nombreux porte-drapeaux, un officier représentant le général délégué militaire départemental de la Haute-Garonne, un piquet d'honneur du régiment de soutien du combattant et la garde des Sapeurs-pompiers ont également participé tout comme plusieurs associations dont le Groupe Vocal de Bouloc et l'Harmonie du Frontonnais.

La participation des enfants des classes de l'école élémentaire et des enseignants a été appréciée avec notamment la lecture de poèmes et de textes dans le jardin de la Mairie, qui affichait complet pour ce devoir de mémoire durant lequel les 22 soldats de Bouloc « morts pour la France », lors de la Grande Guerre, furent au cœur de toutes les pensées.



Le nouveau Monument aux Morts a été dévoilé

Cœuvre originale du sculpteur Montalbanais Christian André-Acquier, le nouveau Monument aux Morts a été dévoilé à l'occasion de ces cérémonies. Situé dans le jardin de la Mairie, cette réalisation est née de la volonté de créer un espace mémoriel sur la commune.

Cette œuvre est un bouquet émergent de trois lames de verre disposées en convergence avec un socle en pierre, fixé sur une pyramide en brique toulousaine réalisée par les Services Techniques de la commune. Christian André-Acquier nous parle de l'aspect symbolique : « ce monument, tout en affichant une identité singulière, s'inscrit dans une mémoire élargie rassemblée autour de l'histoire. C'est dans cet esprit que j'ai conçu ce mémorial avec le souci d'accorder et d'associer symboliquement la mémoire collective. Le caractère aérien du projet vient compléter avec élégance et légèreté la puissance évocatrice du tronc pyramide sur lequel il s'appuie. Ce faisceau jaillissant de trois lames de verre rassemblées constitue un Mémorial républicain porteur de symboles, dédié à la Nation et en hommage aux Morts pour la France ».



Lecture symbolique du Monument aux Morts

- Rappel fondateur de la République : Liberté, Egalité et Fraternité (sur le verre).
- Rappel de la Nation par les trois couleurs du drapeau, rapporté en partie haute sur verre et traité en oriflamme.
- Rappel de la fragilité de l'Unité nationale par l'emploi du verre et de sa transparence... mais associé à la solidité du socle républicain symbolisé par les blocs de pierre en bas.
- Enfin, l'espoir ! La découpe du verre comme autant de flèches associées, traduisant l'élan, une dynamique ascendante porteuse d'espoir, conforté par l'ouverture et une disposition en éventail. Présage d'un avenir de paix et de concorde entre les hommes.

Si cette œuvre a bel et bien remplacé l'ancien Monument aux Morts qui était sur l'Esplanade de Verdun, le premier Monument aux Morts de la commune, situé au cimetière, demeure.



La Culture au service du souvenir... et de l'émotion !

Du 8 au 10 novembre, l'association ARHB (Associations de Recherches Historiques sur Bouloc) et le Club Philatélique proposaient une exposition sur le thème de la Grande Guerre.

Exposition et pause lecture

C'est un public nombreux qui a pu découvrir les panneaux exposant les recherches réalisées par l'ARHB, les objets d'époque ou encore les timbres sur la Grande Guerre. Un vernissage s'est tenu en présence de familles des soldats Boulocains morts au front. A cette occasion, l'ARHB proposa d'émouvantes lectures du livre « ceux de 14 », de Maurice Genevoix. La bibliothèque municipale proposait une sélection de livres sur la Grande Guerre ainsi que des lectures.



Danse contemporaine

La Municipalité offrait aux Boulocains un spectacle de danse contemporaine interprété par la compagnie « Le trait bleu » et la compagnie Franck Querel. Ces danseurs de grande qualité ont proposé une représentation de toute beauté.



Salon musical

L'association APOIRC proposait un Salon Musical exceptionnel avec des chansons sur la Grande Guerre interprétées par Coko et Danito du groupe « les Croquants ». Des chansons inédites entre accordéon, guitare et voix qui clôturaient harmonieusement ce week-end exceptionnel.



Culture

Une commune qui soutient les actions culturelles

Travail actif autour de nos soldats boulocains morts au front entre 1914 et 1918 du côté de l'ARHB (Association de Recherches Historiques sur Bouloc), exposition du Club Philatélique, chant du Groupe Vocal de Bouloc lors de la cérémonie, musique de l'Harmonie du Frontonnais, lectures de la Bibliothèque Municipale, représentations de danse contemporaine par la compagnie « Le Trait Bleu » et la compagnie Franck Querel mais aussi Salon Musical exceptionnel par l'APOIRC avec « le cri du Poilu » : le week-end du 11 novembre aura été l'occasion d'entretenir de nombreux échanges culturels. Les actions culturelles se multiplient avec le soutien de la Municipalité.

Une nouveauté...

Le mois de novembre a été l'occasion de découvrir le premier Salon du Livre « La Pause Lecture », organisé par l'association du même nom. Une vraie réussite avec la participation d'une trentaine d'auteurs.

Des artistes locaux...

La mosaïste Valérie Nicolas a proposé une exposition dans l'atelier d'art à la mi-décembre. C'est également peu avant la fin de l'année que Stéphanie Médieux, une artiste boulocaine, a livré un nouveau tableau pour la salle des mariages... sur cette thématique ! Ce tableau acrylique est un diptyque qui se rassemble pour aborder la mixité, tant des mariés que des élus qui officient pour la cérémonie.



Une valeur sûre...

Depuis la création de son Salon Musical, en 2008, l'association APOIRC propose des concerts de qualité, le dimanche après-midi, dans la salle des fêtes, où des musiciens se produisent au sein même du public. Cette formule garantit un climat d'écoute qui n'exclut pas la décontraction et remporte un vif succès comme en atteste l'affluence régulière et les noms prestigieux qui s'y produisent... Les prochaines dates : dimanche 1^{er} février et dimanche 15 mars 2015.

Des projets en cours...

Les 30 et 31 mai 2015, une exposition culturelle se tiendra dans la salle des fêtes de Bouloc à l'initiative de la commission Culturelle de la Mairie.

Un lieu référence...

La bibliothèque municipale vous accueille le mardi et vendredi de 15 h 00 à 19 h 00, le mercredi de 14 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Deux bibliothécaires vous accueillent et vous conseillent tout au long de l'année. L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les moins de 18 ans. Des livres en gros caractères sont proposés et un bus de la médiathèque Départementale desservira prochainement la commune une fois par mois.



Titre : Avec Maman
Auteur : Alban Orsini
Editeur : Chiflet & cie
Roman adulte

C'est une belle histoire, celle d'un fiston qui offre un téléphone portable à sa maman, et qui lui apprend à s'en servir. Les débuts avec la technologie sont parfois difficiles... Hilarant, mais aussi bouleversant, ce livre est le témoin de son époque : car aujourd'hui, les histoires s'écrivent aussi en SMS !



Social solidarité

Les nouveaux logements sociaux sont livrés

Depuis la mi-novembre, la résidence mixte « Les Tourne-sols », située le long de la route de Fronton, accueille 48 logements dont 16 spécialement conçus pour les Séniors. Cette réalisation de Colomiers Habitat comprend également une salle commune qui sera ouverte à tous les séniors de la commune. Ce lieu d'échanges et de loisirs proposera des services ainsi que des repas partagés.

L'inauguration est programmée le vendredi 6 février 2015 à 16 h 30 en présence de Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne.

En parallèle, la résidence des « Florentines », réalisée par le Groupe Arcade, propose 14 logements sociaux supplémentaires à l'angle de la rue du Château et du Chemin du Mou-

lin à Vent. Cette réalisation située en face du cimetière où un parking annexe a également vu le jour, achève l'opération d'urbanisation en rapport avec le prolongement de la rue du Château.



Le repas des aînés : un vrai temps fort



Le second week-end du mois de décembre, c'est dans la salle des fêtes que s'est tenu le repas des aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) aux habitants de Bouloc de plus de 65 ans. Nouveauté cette année : ce moment, très attendu, était réparti sur deux jours.

Près de 260 convives ont participé à ce double rendez-vous. Ce repas des aînés est avant tout un moment de retrouvailles. C'est avec un plus grand confort que par le passé que les aînés ont festoyé autour d'un délicieux repas avant de prolonger la fête en musique.

Modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a supprimé la possibilité de fixer une surface minimale de terrain constructible à l'article 5 du règlement et un coefficient d'occupation des sols (COS) à l'article 14.

Ces deux règles présentes dans le PLU de BOULOC permettaient de gérer la densité des zones pavillonnaires, notamment en assainissement non collectif. Avec leur suppression la commune risque d'avoir à gérer des projets comportant un nombre de logements important dans des secteurs qui ne sont pas adaptés à recevoir ce type d'urbanisation.

En particulier, ces projets pourraient entraîner des problèmes en termes de capacité des réseaux et de voirie.

Dans cette perspective, la modification consistera donc à reprendre les articles du règlement, concernant les distances par rapport aux voies et limites séparatives, la hauteur des constructions, l'emprise au sol et les espaces verts, pour les zones UB, 2U, 2UC et 1AU afin de retrouver, à peu près, les droits à construire que permettaient les COS de ces zones et les surfaces minimales sur les zones UB, 2U et 2UC.

La commune souhaite également porter une attention particulière sur le développement cohérent, harmonieux et durable de son centre bourg, tout en promouvant la mixité sociale et urbaine et une gestion optimale des déplacements motorisés et doux. En effet, l'évolution démographique de ces prochaines années va entraîner une évolution des besoins en matière d'équipements et de services pour lesquels il est important d'anticiper dès aujourd'hui. Le secteur de "La Tuilerie" situé au sud du pôle d'équipements publics regroupant l'école maternelle, la bibliothèque municipale et la Maison des Solidarités de Bouloc constitue un secteur stratégique de développement à proximité immédiate de la nouvelle centralité comprenant des logements collectifs et un pôle commercial et de services. Ce secteur constitue donc un site stra-

tégique pour le développement de la commune de Bouloc, sur lequel la commune propose d'inscrire une servitude de projet au titre de l'article L.123-2 a) du Code de l'Urbanisme. Ce site doit être préservé de tout développement urbain et résidentiel dans l'attente d'un véritable projet urbanistique et architectural de qualité. Cette mesure permet à la collectivité de prendre du recul mais l'oblige toutefois à lancer une étude dans les 5 ans. De plus, une mesure de modification ou de révision du PLU sera nécessaire pour intégrer le projet d'aménagement.

Ainsi, une procédure de modification du PLU est engagée en vue de :

- la reprise des articles du règlement, concernant les distances par rapport aux voies et limites séparatives, la hauteur des constructions, l'emprise au sol et les espaces verts, pour les zones UB, 2U, 2UC et 1AU afin de retrouver, à peu près, les droits à construire que permettaient les COS de ces zones et les surfaces minimales sur les zones UB, 2U et 2UC.
- la création d'une servitude de projet au titre de l'article L123-2 a) du Code de l'Urbanisme visant à définir un projet d'aménagement global sur les parcelles comprises entre l'école maternelle et la Route de Fronton.

Le projet de modification du PLU a été notifié aux personnes publiques associées.

La commune a sollicité le Tribunal Administratif pour la désignation du commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du lundi 2 février 2015 au jeudi 5 Mars 2015 inclus. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu à la mairie de Bouloc les :

- lundi 2 Février 2015 de 9 heures à 11 heures 30,
- mercredi 18 Février 2015 de 9 heures à 12 heures,
- jeudi 5 Mars 2015 de 15 heures à 19 heures.

Le dossier de la modification du PLU sera consultable dès le début de l'enquête publique.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

La commune a lancé un marché d'appel d'offres en vue de retenir un bureau d'études qui sera chargé de nous assister dans la révision générale du PLU.

L'avis d'appel d'offres du marché a été publié au BOAMP le 04/12/2014 pour une remise des offres à la date limite du 22 Janvier 2015 à 12 heures.

Cette révision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) et des orientations du Grenelle II et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Les objectifs de cette révision revêtent une importance majeure pour notre commune. Il s'agit d'accompagner l'accroissement de la population et l'urbanisation de notre territoire, préserver les terres agricoles, favoriser le développement durable, encourager une démarche participative de la population (BIMBY), réaliser un plan global de déplacement (véhicules, voies douces) et de stationnement, conforter les continuités écologiques.

Dans le cadre des commissions participatives, deux réunions sont prévues dans le cadre de la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- **Mercredi 28 janvier** à 20 h 30 (salle du Conseil à l'étage de la Mairie) pour la thématique Développement Economique.
- **Mardi 17 février** à 20 h 30 (salle du Conseil à l'étage de la Mairie) pour la thématique Paysage et Patrimoine.

N'hésitez pas à participer à ces rendez-vous ! **Renseignements : 05 62 79 94 94.**

Les brèves du Conseil Municipal

Séance du 03 Novembre 2014

URBANISME - ENVIRONNEMENT

- Instauration d'une exonération en matière de taxe d'aménagement relative aux abris de jardin soumis à déclaration préalable.

FINANCES

- Revalorisation de 0,47 % des loyers des logements sociaux de l'immeuble du Fontanas.

SPORTS CULTURE LOISIRS COMMUNICATION

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Baobab 31 pour l'organisation d'un vide-grenier.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La pause lecture » pour l'organisation du salon des livres.

DIVERS

- Motion pour la création d'un point d'arrêt supplémentaire de T.E.R. à Lespinasse sur la ligne Toulouse / Castelnau d'Estrétefonds.

Séance du 15 décembre 2014

FINANCES

- Revalorisation de 0,47 % des loyers du local professionnel de la Poste et du logement de l'ancien presbytère.
- Travaux d'isolation des 2 plus anciens préfabriqués de l'école maternelle : Demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

SPORTS CULTURE LOISIRS COMMUNICATION

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Baobab 31 pour l'organisation du marché de Noël.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « AOSPM » pour l'organisation de la bourse aux jouets.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « FCPE du collège » pour l'organisation du prochain forum des Métiers à Fronton.
- Approbation du nouveau règlement de la salle des Fêtes.



Vie Intercommunale

Les brèves du Conseil Communautaire

Mardi 9 décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) tenait sa dernière réunion de l'année 2014. « Bouloc les Nouvelles » vous en dresse les principaux points :

Social - Souffle nouveau pour le Chantier d'insertion

Pour 2015, la Communauté de Communes du Frontonnais réaffirme son engagement social en reconduisant l'activité du Chantier d'insertion. Ce dispositif d'insertion sociale permet à des personnes en grande difficulté sociale ou éloignées du marché de l'emploi, de reprendre contact avec le milieu professionnel en réalisant en équipe de petits travaux d'utilité publique. Au quotidien, les salariés du chantier seront toujours accompagnés de l'équipe de l'organisme Vidéo 3/4, qui assurera la coordination du suivi social et professionnel. Une nouvelle encadrante technique du Chantier a été nommée, et guidera l'équipe de salariés dans leurs travaux : nettoyage des fossés, des espaces verts, aménagement de sentiers de randonnée, réouverture de chemins, nettoyage du lit et des berges de cours d'eau ou encore rénovation de bâtiments communaux.

La CCF favorable à l'acquisition d'une balayeuse

Suite à la demande des communes d'améliorer la propreté, une étude a été menée pour envisager l'acquisition d'une balayeuse et la réalisation de la prestation balayage en régie. La prestation actuelle coûte 148 000 € par an pour 928 heures d'intervention. L'acquisition d'une balayeuse neuve coûterait 170 000 €. Si l'on prend en compte le remboursement du prêt nécessaire à l'acquisition et l'ensemble des frais de fonctionnement induits, l'économie serait de 21 000 € par an, pendant 5 ans, puis de 61 000 € par la suite. Une location est envisagée avant l'acquisition définitive.

Voirie - Sur l'ensemble des communes de la Communauté, un travail de fond a été mené sur le tableau de classement de voies : à l'aide de l'outil Banque de Données Territoriale (BDT), de contrôles sur le terrain et de recherches administratives. Ont été harmonisées et acceptées les dénominations des voies, les origines, les extrémités des chemins ruraux, la suppression de doublons de voies et la régularisation des informations de revêtements de voies par l'ensemble du Conseil communautaire.

À ce jour, le linéaire total de voirie de la CCF est de 328 237 mètres, dont 97 025 mètres de chemins ruraux.

Voirie - Une nouvelle organisation des pôles Exploitation et Environnement est décidée pour obtenir plus de propreté dans les centres des villages.

Création d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Tolosan (PETR)

Le Conseil communautaire de la CCF sollicite unanimement du Préfet de la Haute-Garonne la création du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Tolosan et en a approuvé le projet de statuts qui définissent les compétences suivantes : la **compétence d'élaboration du projet de territoire** va amener le PETR à définir les stratégies et les conditions du développement économique, écologique, culturel et social du Pôle Territorial Tolosan. La **compétence de contractualisation** va permettre au PETR de conclure tout contrat portant sur les principales politiques qui concourent au développement durable du territoire avec l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, ainsi que tout organisme public ou privé. Dans ce cadre, il est chargé de la mise en œuvre du programme européen de fonds Leader. Le PETR est constitué pour une durée limitée au 31 décembre 2022 et résulte du travail commun passionnant des 6 communautés de communes qui, réunies au sein de cette structure, pourront faire jouer la solidarité et représentent un bassin de population suffisant pour contractualiser, par exemple en vue d'obtenir des subventions dans le cadre de programmes européens, en reprenant des dossiers jusqu'alors menés par le Pays Tolosan.





Dans chaque édition de « Bouloc les Nouvelles », retrouvez une page pour les enfants réalisée... par les enfants !

Ce mois-ci le thème de l'interview réalisée par les petits reporters est : "Ces devoirs qui font des histoires à la maison"

- **Quentin, 9 ans, Classe CLIS** : « [...] Je passe du temps à faire les devoirs. [...]. Si j'apprenais bien à l'école, ça serait bien... ! »
- **Allan, 10 ans et demi ; Classe CM2** : « Des fois ça se passe mal parce que je me fais gronder alors que j'ai appris mes leçons. Mais c'est parce que des fois je me trompe. [...] Aller à l'école, ça sert à apprendre et à s'amuser. Si on n'apprenait rien à l'école, on serait abruti. »
- **Quentin, 8 ans ; Classe CE2** : « Des fois, ça se passe mal parce qu'il y a mon petit frère qui râle...qui râle... Alors, maman elle râle parce qu'elle n'arrive pas à nous faire les leçons. Voilà pourquoi ça dure 1h ! 2h ! [...] Aller à l'école ça sert à être intelligent et à retenir des choses quand tu seras grand. Si on n'apprenait rien à l'école ? Tu pourrais pas faire de travail parce que tu comprendrais et t'arriverais à retenir rien. »
- **Roman, 10 ans et demi ; Classe CM1** : « Les devoirs ça se passe mal parce que j'aime pas ça. Ça énerve mes parents. [...] »
- **Ly, 6 ans ; Classe CP** : « Les devoirs ça sert à travailler. L'école ça sert à lire, écrire et travailler. Si je faisais pas mes devoirs, je me ferais gronder. Si je n'apprenais rien à l'école, je ferais que de jouer ! »
- **Manon, 7 ans ; Classe CE2** : « Les devoirs ne me posent pas de problèmes parce qu'il y en a pas beaucoup [...] L'école ça sert à savoir des choses et à apprendre. Si on n'allait pas à l'école, on n'apprendrait pas. »



Les réponses des petits reporters eux-mêmes:

- « Les devoirs se passent bien parce que je les fais toute seule. »
- « Des fois j'ai besoin de quelqu'un quand c'est des leçons compliquées. J'aime bien quand on me pose des questions. »
- « Quand j'ai bien appris et bien compris, eh bien ma mère me gronde pas. Quand je n'arrive pas à apprendre, ma mère essaie de m'expliquer mais moi j'y arrive pas. Au bout d'un moment, ma mère me gronde. »
- « Les devoirs ça sert pour plus tard, quand on sera grand. » ; « pour un métier » ; « pour par exemple faire le métier que tu veux parce que tu auras bien travaillé. »
- « Si on n'apprenait rien à l'école, on ne saurait pas lire, on saurait rien faire. Ça serait très très dur d'avoir un métier. »



Quand vient l'heure des devoirs, je me sens....

Question posée à partir d'un panel de sentiment proposé aux enfants.

- « Concentrée pour bien apprendre. Comme ça, le lendemain j'y arrive bien et je connais tout. » Gwen, 10 ans
- « Enragé parce que j'aime pas trop ; ça m'énerve. » Samuel, 6 ans et demi
- « Effrayée parce ce que j'ai peur de faire que des fautes ! » Angéline 8 ans et demi
- « Fatiguée parce que c'est des longues journées à cause du sport. » Chiana, 8 ans
- « Fier quand je connais bien mes leçons. Et si je réussis, je les connaîtrai encore mieux. » Noha, 8 ans et demi
- « Joyeuse parce que pour moi, les devoirs c'est quelque chose d'important. Je m'amuse bien parce que je les fais avec mon père et ma mère et mon frère me pose des questions. » Laura, 7 ans et demi
- « Je me prépare à l'avance pour que mes devoirs soient faits et après, je suis tranquille. » Rémi, 8 ans et demi
- « Content parce que le maître donne pas des devoirs. Et ils ne sont pas difficiles au début. » Thomas, 7 ans
- « Épuisé parce que c'est le soir. Et le soir je suis fatigué. » Milan, 9 ans et demi

Les enfants ont du talent

Le cheminement artistique de ce trimestre a eu pour cadre la nature et l'environnement.

- Comment créer en utilisant des matériaux de la nature ?
- Comment transformer son environnement avec des objets de récupération ?
- Pour petits et grands, des démarches différentes et un même objectif : proposer aux enfants une réflexion sur l'alliance « Art et recyclage ; Art et nature ».
- Le point d'appui : investir de manière sensible (en termes de sensations), en se les réappropriant, les lieux et les espaces où évoluent les enfants.
- Un groupe d'enfants de 3 à 5 ans a ainsi exercé sa créativité à partir d'une récolte de fruits du chêne.
- Quant au groupe des 6 à 7 ans, s'inspirant du courant « yarn bombing » il s'est exercé à « tricoter » arbres et piliers de l'école élémentaire. « Le yarn bombing » est une forme populaire d'art urbain : c'est l'art d'habiller la végétation ou le mobilier urbain en utilisant le tricot ou les fils colorés. Une pratique collective que les enfants ont trouvé « très drôle » et « pour que la planète soit toujours belle, tout le monde recycle et on apprend à faire attention aux autres. J'aime la planète terre pour vivre avec tous mes copains », clament les aventurières et les aventuriers du tricot collectif : Enzo, Angel, Corentin, Timéo, Camille et Gabriel.
- Pendant que les uns réinventent une poésie du paysage dans une explosion de couleurs, d'autres s'appliquent à réaliser leur portrait avec des petits matériaux de récupération. C'est le projet « Les Petites Trombines » mené par les plus grands du centre de loisirs.



Brève

ERRATUM

Contrairement à ce qui est marqué dans l'Agenda Bouloc 2015, les enfants sont acceptés à l'école maternelle à partir de 3 ans, et non 2 ans et demi.

Interview de Laurent Combe et de Delphine Soullignac



Laurent Combe est conseiller municipal délégué au développement numérique et aux affaires informatiques. Il va également piloter la commission sur la thématique des déplacements dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Delphine Soullignac est conseillère municipale déléguée en charge du Développement Durable et de la mobilité. Ils répondent ce mois-ci aux questions de la rédaction de « Bouloc les Nouvelles ».

Quelle est votre définition du développement durable dans le cadre communal ?

Notre objectif commun est de rajouter une dimension Développement Durable à tous les projets de la commune. Dans l'urbanisme, en prévoyant des déplacements doux dans tous les nouveaux projets, en veillant au respect des trames vertes et bleues dans le PLU, en favorisant la participation des Boulocains aux projets communaux dans le cadre d'une démocratie participative, en veillant à la santé des Boulocains. Tout cela en préservant notre environnement.

Peut-être pouvez-vous décliner cela en action, notamment sur les initiatives associatives, communales et même intercommunales ?

Concernant les initiatives intercommunales nous avons suggéré la diminution de l'utilisation de produits anti-mousse sur les trottoirs dont s'occupe la Communauté de Communes du Frontonnais. Pour cela, l'acquisition d'un jet à haute pression est à l'étude.

Nous travaillons aussi à l'établissement d'une carte où seront référencées les zones de Bouloc en "zéro phyto", c'est-à-

dire le fait de ne pas utiliser de produits chimiques.

Du point de vue des initiatives associatives, on note l'élaboration d'une charte du Boulocaïn éco-responsable. L'application de la charte sur un ou deux emplacements de la commune est à l'étude. L'association CDCV propose aussi de favoriser la biodiversité par la fabrication d'hôtels à insectes ou de nichoirs pour les oiseaux. Plusieurs ateliers se sont tenus ces derniers mois sur la commune. Par ailleurs, cette association recherche une parcelle pour implanter un verger à partir de variétés locales.



Et du point de vue des initiatives communales ?

Cela passe aussi par la mise en place d'une commission extramunicipale sur le plan de circulation avec l'envie de mettre en place une démocratie participative, composée d'élus, de membres d'associations et de Boulocaïns. Dans les faits, nous utilisons aussi déjà le logiciel DIALEGE permettant de contrôler les consommations énergétiques des bâtiments communaux. Une action de changement progressif des ampoules ancienne génération des lampadaires est en cours. Cela permet de les remplacer peu à peu par des ampoules basse consommation. On note aussi l'instal-

lation progressive d'horloges astronomiques contrôlant l'éclairage public et permettant des coupures en milieu de nuit. En accord avec la charte du Boulocaïn éco-responsable (voir par ailleurs) la commune expérimente les principes de cette dernière sur cinq zones tests d'aménagement paysager.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette charte du citoyen éco-responsable ?

La charte du Boulocaïn éco-responsable liste 6 recommandations, créée par l'association CDCV, pour respecter l'environnement dans son jardin, ainsi que sa santé. Elle invite tous les Boulocaïns à tenter de mettre en place ces pratiques. Cela va de la non-utilisation de produits chimiques, à la favorisation de la biodiversité, en passant par l'utilisation raisonnable de l'eau et la gestion des déchets. Pour en savoir plus, nos citoyens peuvent se connecter sur le site internet de la Mairie.

Pour terminer, en quoi la Mairie peut répondre à cette charte ?

Avec l'aide de l'association "arbres et paysages d'autan" nous sélectionnons des arbres et arbustes de pays pour embellir la commune. Ce sont des plantations qui ne nécessitent pas beaucoup d'eau, ni de produits chimiques pour se développer, étant pérennes, et produisant peu de déchets de coupe. Cette initiative pourrait s'étendre à d'autres espaces plus importants au fil des années. La commune est désireuse d'aller dans le sens de la charte. A l'heure actuelle, la Mairie ne peut pas l'appliquer aussi facilement qu'elle le souhaiterait, car il y a de nombreux intervenants. Il faut donc coordonner plusieurs types d'intervenants et de sous-traitants. Cela implique un changement de pratique, de la sensibilisation et cela prend forcément du temps.

Rappel pratique

Les nouveaux horaires de la déchetterie DECOSET

Située Avenue des Vignerons sur la route de Nohic à Fronton, la déchetterie est ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et le samedi de 9 h 00 à 11 h 50 et de 14 h 00 à 18 h 00. Le dimanche de 9 h 00 à 11 h 50 et de 13 h 00 à 18 h 00. Le jour de fermeture reste le mardi.

• Contact : 05 62 79 17 30.

LA CHARTE du BOULOCAIN ECO-RESPONSABLE

- ① Ne plus utiliser de produits chimiques dans nos jardins, en utilisant le désherbage manuel ou les produits biologiques quand cela est nécessaire, et en utilisant des engrais naturels pour les plantes exigeantes telles que les arbres fruitiers par exemple
- ② Utiliser les techniques de compostage, paillis, broyage lors des tailles des haies par exemple, et délaissier le feu des végétaux verts et du gazon
- ③ Favoriser une hauteur de tonte de gazon plus haute que le gazon anglais et préserver quand cela est possible des espaces naturels dans le jardin hors tonte
- ④ Privilégier la plantation d'espèces qui poussent naturellement, résistantes aux conditions climatiques locales
- ⑤ Favoriser la nidification d'oiseaux ou d'insectes permettant le développement de la biodiversité
- ⑥ Adopter des gestes Eco-citoyens par l'utilisation raisonnable des ressources naturelles comme l'eau et en recyclant nos déchets ménagers

« CDCV », une association moteur de la charte

A la mi-novembre, le Comité de Défense du Cadre de Vie (CDCV) de Bouloc a une nouvelle fois réuni ses adhérents et quelques amoureux de la nature. Après la réalisation des mangeoires et des nidoirs pour les oiseaux en 2013, un troisième atelier a porté sur la réalisation d'hôtels à insectes. Les enfants, aidés des parents, ont pu assembler des planches et des branches creuses pour confectionner ces abris avec pour mission d'observer ensuite les insectes qui vont s'y réfugier pendant l'hiver. Pour cela, ils sont munis de fiches de reconnaissance distribuées à chacun (abeille et guêpe solitaire, syrphes, coccinelle, chrysopide, etc.). Ces réalisations s'inscrivent dans une démarche plus générale de sensibilisation des Boulocaïns, petits et grands, au respect de l'environnement et à son observation. Pour pérenniser cette démarche, CDCV a depuis cet été mis en place cette charte dite « la charte du Boulocaïnn éco-responsable », qui résume en six points les préconisations respectueuses de l'environnement. CDCV projette un quatrième atelier en mars 2015 pour la réalisation d'abris à chauve-souris.





L'opération de restauration du Maître Autel et du Retable de l'Église se poursuit...

Alors que la restauration du Maître Autel est achevée, c'est désormais le Retable qui va bénéficier de cette action en faveur de la sauvegarde et de la valorisation de notre patrimoine local.

En fin d'année, l'entreprise Parrot a procédé au démontage du Retable, daté du XVII^e siècle et classé Monument Historique depuis 1933. Des photos ont été prises, évaluant la technique de montage. Les côtes de l'implantation dans le chœur de l'église ont été relevées. C'est dans les ateliers de l'entreprise Parrot que le Retable va bénéficier d'un dépoussiérage complet avant de recevoir un traitement curatif et préventif contre les insectes xylophages. La conservation et la restauration des boiseries seront réalisées après l'évaluation de spécialistes. Un essai de remontage partiel ou total sera réalisé puis la conservation et la restauration des ors et de la polychromie sera effectuée avant de procéder au remontage. Une ossature porteuse sera fabriquée pour renforcer l'existant. Ces différentes opérations s'étaleront sur les deux prochaines années. Durant les travaux, une bâche imprimée sera en place à l'Église. Le tableau situé au centre du Retable pourrait aussi être restauré.



La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine reste ouverte.

Retrouvez plus d'informations sur le site www.fondation-patrimoine.org



Deux belles découvertes

Une fois le Retable démonté, deux surprises sont apparues sur le mur de l'Église : deux fresques avec des restes de peintures sur la partie centrale du mur de fond et un placard sur le côté gauche, pouvant être un ancien tabernacle. Des recherches sont entamées pour dater ces découvertes.

Bonne retraite Patricia...

Agent en charge de la Voirie à la Mairie de Bouloc, Patricia François a pris sa retraite à la fin du mois de novembre, après 14 ans de services au sein de la Mairie. Patricia était arrivée en 2000 après une carrière dans le privé. Au service Voirie et à l'Urbanisme, son savoir-faire et sa bonne humeur étaient appréciés. Bonne retraite à Patricia qui va maintenant pouvoir profiter de sa famille.



Guillaume et Patricia

Et bienvenue à Guillaume !

Guillaume Larrieu rejoint lui l'équipe administrative de la Mairie. Il aura en charge certains dossiers conduits jusqu'alors par Patricia ainsi que le travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Des nouvelles du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Bouloc, désormais intercommunal, a vu son équipe évoluer depuis la rentrée. Aux côtés du Directeur, Nicolas Fayol, on retrouve Manon Dalet et Ychem Jaafar. Ces deux nouveaux animateurs ont chacun une compétence particulière avec un axe culturel pour Manon et un axe plutôt sportif pour Ychem. Pierre-Antoine se joint également à eux sur les périodes de vacances.

L'équipe du CAJ accueille les jeunes le mercredi après-midi de 14 h 00 à 18 h 30, le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 14 h 00 à 19 h 00. Une fois par mois, une soirée exceptionnelle est organisée le vendredi soir de 19 h 00 à minuit. Le CAJ fonctionne également pendant les vacances, tous les jours de la semaine de 8 h 30 à 19 h 00. Une ou deux soirées à thèmes sont organisées pendant les vacances scolaires. Un apéritif - rencontre avec les parents est également proposé à la fin de chaque période de vacances.



Pendant les vacances de février, du 9 au 13, un séjour montagne intercommunal est proposé à Osse-en-Aspe (64). Tarif calculé en fonction du quotient familial. Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes du Frontonnais ou auprès des responsables du CAJ

Des animateurs au plus près du quotidien des jeunes

A longueur d'année, les animateurs du CAJ interviennent également au collège de Fronton. Un foyer est en train d'être mis en place avec un lieu dédié à partir de ce mois de janvier. Des ateliers « graphs » ont été proposés. Le foyer est ouvert le jeudi entre 11 h 30 et 14 h 00.

A Bouloc, le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) se déroule le mardi soir entre 17 h 30 et 19 h 00 à la maison des associations ainsi que le vendredi à partir de 17 h 00 et jusqu'à 19 h 00, dans les locaux du CAJ pour les jeunes du collège. Des moments d'aide méthodologique et d'accompagnement pour les jeunes comme pour les parents pendant la scolarité.



Animations locales et projets européens

Durant les vacances de Toussaint, une douzaine de jeunes et deux animateurs ont participé à un stage PSC1 (prévention et secourisme) avec les Dauphins du Frontonnais. Un « chantier jeune » est organisé durant chaque vacance scolaire. Dernièrement, c'est l'espace vert du collège de Fronton qui a été le lieu de travail de ce chantier. Dans le cadre d'échanges intereuropéens avec la République Tchèque et suite à leur voyage à Blansko l'été dernier, les jeunes récoltent déjà des fonds pour financer leur prochain voyage. Ce fut le cas avec un stand tenu au marché de Noël de Fronton.

Pour tous renseignements :

- Un numéro : 06 70 80 18 46
- Un mail : jeunesse@bouloc@loisireduc.org
- Un site : <http://www.cc-dufrontonnais.fr>



Élections cantonales, élections départementales : quelles différences ?

Des élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Ce seront les premières élections départementales organisées. Elles remplacent les élections cantonales.

Les élections départementales ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans).

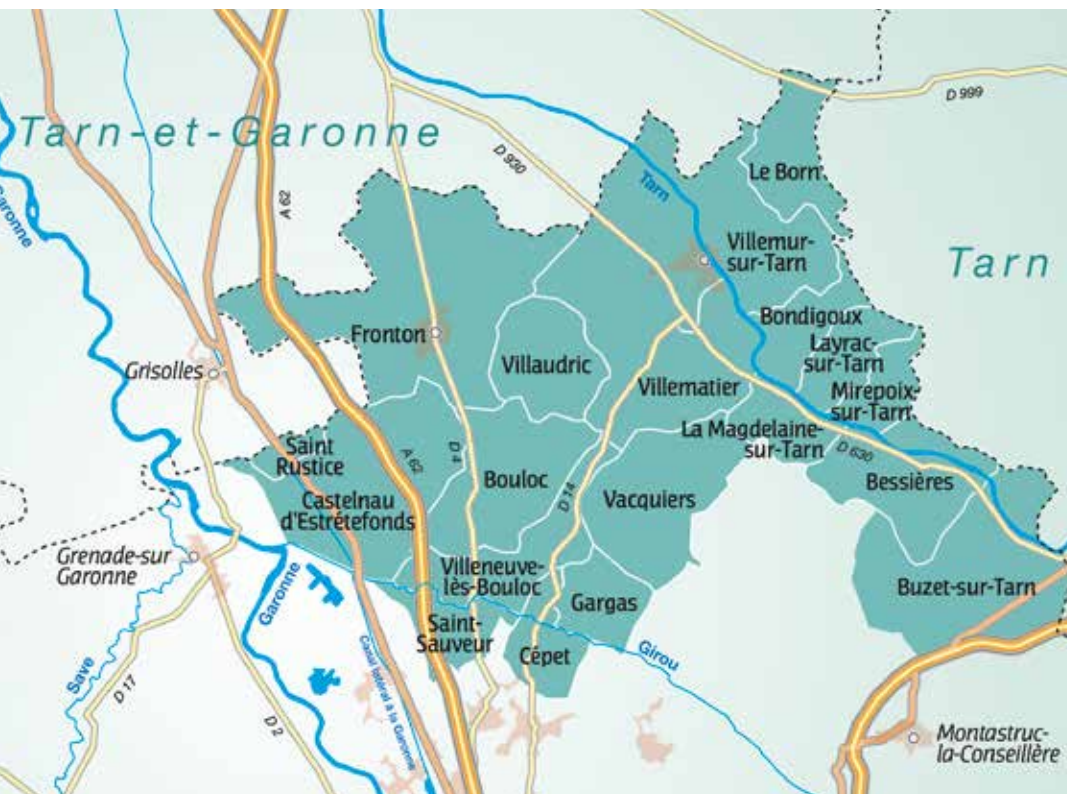
Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Le binôme est accompagné de deux remplaçants (femme-homme). Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés par ces **conseillers départementaux**, élus pour 6 ans.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.



Un nouveau canton

Le nouveau découpage effectué par le Ministère de l'Intérieur a établi un nombre de cantons divisé par deux, soit 27 cantons au lieu de 53 dans la Haute-Garonne.

Bouloc est désormais dans le n° 27 qui prend le nom de **Canton de Villemur**. Le Canton porte le nom de la commune du Canton ayant le plus grand nombre d'habitants au 27 décembre 2013.

Les communes de notre nouveau canton sont les suivantes :

Bessières, Bondigoux, Le Born, Bouloc, Buzet-sur-Tarn, Castelnau-d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Layrac-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric, Villematier, Villemur-sur-Tarn, Villeneuve-lès-Bouloc.

Où est mon bureau de vote ?

Bureau N° 1 dans la salle des fêtes : Place des Arcades, Chemin des Bousquets, Impasse des Bousquets, Chemin de Cabaldos, Chemin de la Canette, Rue de Cardillou, Route de Castelnau, Rue du Château, Impasse du Chêne, Rue de l'Eglise, Rue du Fontanas, Route de Fronton, Chemin de Cabaldos, Chemin de la Gargasse, Impasse des Gautiers, Allée de la Gravière, Cheminement des Guigniers, Chemin Saint-Guilhem, Impasse des Jardins, Rue Jean Jaurès, Chemin de Lestanc, Rue des Pélissières, Impasse du Peuplier, Chemin des Picous, Chemin Saint-Pierre, Impasse des Rainettes, Place de la République, Place de la Résistance, Rue de la Rispe, Rue du Rouliart, Rue des Saules, Impasse de la Seube, Chemin du Moulin à Vent, Impasse des Vergers, Rue Arnaud Vidal et Rue du Vigé.

Bureau N° 2 dans la salle des fêtes : Chemin des Aynats, Impasse des Aynats, Rue de la Briqueterie, Passage des Ecoles, Chemin de Fompigasse, Chemin de Fontaynes, Passage du Fort, Chemin de Geordy, Chemin de Grisou, Chemin de la

Groule, Rue des Juillasses, Rue du 19 mars 1962, Chemin des Martis, Rue du Mas, Passage de Derrière Maurou, Impasse de Narquières, Chemin de Narquières, Chemin de Panfary, Impasse du Pastel, Rue de la Pégou, Impasse des Rossignols, Rue du Roulier, Rue du Vieux Stade, Rue de la Tuilerie, Route de Vacquiers et Esplanade de Verdun.

Bureau N° 3 à l'école élémentaire : Chemin de Beauregard, Route de Beauregard, Route de Binest, Chemin des Bocages, Chemin de Boudoun, Chemin de Bouxoulis, Chemin de Brouillous, Chemin des Bruges, Chemin des Cambes, Chemin des Bétirats, Rue de la Voie Ferrée, Rue de Fombornier, Chemin de Galère, Rue de la Gare, Chemin de Saint-Jean, Chemin du

Ruisseau de Saint-Jean, Chemin des Jonquilles, Chemin de Lérét, Chemin des Perrous, Chemin de Peyrot, Chemin des Praynets, Rue du Petit Pré, Chemin de Rollan, Chemin de Traouquet, Route de Villaudric et Rue de la Violèze.

Bienvenue à Nino Pizza !

Depuis le début du mois de novembre, « Nino Pizza » a ouvert ses portes au 31 rue du Fontanas. Après avoir travaillé quatre ans dans la restauration, Jean-David Mousli a cherché un local pour y installer sa première pizzeria. Il vous propose ses pizzas traditionnelles italiennes à déguster sur place ou à emporter. Les produits utilisés sont frais et de qualité avec « une pâte préparée sur place quotidiennement, sans rouleau, via une technique italienne », précise-t-il. Ouvert tous les soirs, cette pizzeria propose également des salades et des desserts maison.

• **Contact : 05 34 27 70 53.**



Flore des sens : votre nouvelle fleuriste

Avec son enseigne « Flore des sens », Flore Roman vous accueille désormais en lieu et place de l'ancienne boutique « Au rythme des saisons », sur l'Esplanade de Verdun. Un lieu qu'elle connaît bien pour y avoir travaillé comme employée pendant de nombreuses années... Passionnée par ce métier « depuis toujours », c'est donc avec de l'expérience que Flore s'est lancée à son compte. Fleurs, plantes, décorations, articles funéraires et roses éternelles vous attendent dans sa boutique qui propose aussi le service Inter Flora. Rendez-vous sur sa page Facebook.

• **Contact : 05 61 82 86 82.**



État civil

NAISSANCES

- Axel ENGERRAN - 17/10/2014
- Milan SAGE COSTES - 02/11/2014
- Nathan CORBIERE - 03/11/2014
- Naomie PECHOU - 09/11/2014
- Maël DEBBOU - 11/11/2014
- Océane CUTAYA - 17/11/2014
- Noelia FRACES - 30/11/2014
- Karl SAVES - 16/12/2014
- Célia MIQUEL - 17/12/2014
- Camilia MANENC - 22/12/2014
- Souleyman AMAZOUZ - 06/01/2015

BAPTÊME

- Nathan MENSUELLE MUCHIUT - 22/12/2014

MARIAGE

- Jean-Jacques CARMOUZE et Christelle OLIVIER 31/10/2014
- Louis GARCIA et Sylvie SERRES-BRIAUD - 20/12/2014

DÉCÈS

- Georges ALEXANDROVITCH à 81 ans (21/10/2014)
- Jacques TREILHES à 73 ans (25/10/2014)
- Michel MOUSSEAU à 64 ans (21/11/2014)
- Pierre LEMERCIER à 77 ans (16/12/2014)
- Francis MORERE à 89 ans (21/12/2014)
- Alain SEVESTRE à 59 ans (26/12/2014)

Elle a passé 27 ans à votre service...



Infirmière libérale sur la commune depuis 1987, Sylvie Lory a cessé son activité le 31 décembre 2014. Elle donne désormais toute sa confiance à Muriel Clément pour lui succéder. Le numéro d'appel téléphonique reste inchangé : 05 61 82 87 58. Sylvie Lory remercie sa patientèle pour la confiance qu'elle lui a accordée durant ces 27 années.

Voirie

Le chemin Saint-Jean est passé à sens unique

Depuis la fin du mois de novembre, le chemin Saint-Jean est devenu à sens unique.

Les automobilistes peuvent désormais uniquement circuler dans le sens suivant : de la route de Villaudric (stade) vers la route de Fronton. La Municipalité a pris cette décision pour des raisons de sécurité, dans une action d'accompagnement des piétons, des cyclistes et des automobilistes. Les accrochages sur ce chemin sans bas-côté devenaient en effet trop fréquents et la vitesse excessive était souvent signalée par les riverains. La Municipalité a rencontré ces derniers, pour évoquer ces changements et échanger avec eux. Un cheminement piétonnier a été tracé du côté des habitations, sur la droite du chemin. Dans la continuité de cette action de sécurisation, la Mairie a fait le choix de déplacer les limites de l'agglomération. Que ce soit sur la route de Fronton, sur la route de Villaudric (suite de la rue de la Violèze en venant du village) et au chemin Saint-Jean, la vitesse sera limitée à 50 km/h. Un passage piéton a été tracé pour traverser du stade au chemin Saint-Jean.



PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

Jeudi 1^{er} janvier 2015

Pharmacie de Buffebiau à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

Dimanche 4 janvier 2015

Pharmacie Glandor à Cepet
168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86

Dimanche 11 janvier 2015

Pharmacie de Fonbeuzard à Fonbeuzard
98 route de Fronton – 05 61 70 10 26

Dimanche 18 janvier 2015

Pharmacie de la Nationale à Saint Jory
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27

Dimanche 25 janvier 2015

Pharmacie Ghedin à Labastide St. Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93

FEVRIER

Dimanche 1^{er} février 2015

Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

Dimanche 8 février 2015

Pharmacie Centrale à Bruguieres
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

Dimanche 15 février 2015

Pharmacie d'Aucamville à Aucamville
125 route de Fronton – 05 61 37 03 30

Dimanche 22 février 2015

Pharmacie de Bouloc à Bouloc
3 rue de la Pégou – 05 61 82 04 15

MARS

Dimanche 1^{er} mars 2015-01-06

Pharmacie Lourtau-Guilhot à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès – 05 61 70 06 63

Dimanche 8 mars 2015

Pharmacie la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République – 05 61 35 92 88

Dimanche 15 mars 2015

Pharmacie de la Grand Place à Castelginest
3 rue de l'Eglise – 05 61 70 16 15

Dimanche 22 mars 2015

Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89

Dimanche 29 mars 2015

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.

Des arbres colorés et au chaud !

Cet hiver, les arbres de l'Esplanade de Verdun et du parking du centre de loisirs ont sorti leurs plus beaux manteaux... Une opération de « street art » s'est déroulée pour habiller les arbres en pièces crochétées avec des restes de laine et de tissu. Initié par le Conseil Municipal, cette opération a également mis à contribution les enfants du centre de loisirs dans le cadre d'un atelier participatif.



Le marché aux couleurs de Noël



A l'occasion du marché de plein vent du 21 décembre, le Père Noël et son âne blanc étaient de sortie ! A l'initiative de l'association Tournesol et avec le soutien de la Municipalité, la féerie de Noël s'est emparée du marché ! Friandises et tours à dos d'âne pour les petits et vin chaud convivial pour les plus grands. Le tout, au son de la trompette de Monsieur Leroux de l'Harmonie du Frontonnais.

Un spectacle de Noël qui rassemble

Samedi 20 décembre se déroulait le spectacle de Noël, offert par la Municipalité aux enfants de la commune. Plus de 300 personnes ont assisté au « show » de Laurent Dournelle entre magie, ventriloquie et humour. "Bubu", le clown du Père Noël, a fait plaisir aux grands comme aux petits. Le Père Noël est ensuite arrivé pour offrir des ballotins de chocolats aux enfants et un bon goûter.



BOULOC LES NOUVELLES
Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Nicolas LE CHEVILLER (Service
communication – vie associative)

**Création, réalisation
et impression :**
Evoluprint à Bruguères